



Convention sur la diversité biologique

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/BS/WS-CB/LMO/AFR/1/1
20 septembre 2012

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ATELIER RÉGIONAL AFRICAIN DE RENFORCEMENT DES
CAPACITÉS SUR LA SENSIBILISATION, L'ÉDUCATION ET
LA PARTICIPATION DU PUBLIC CONCERNANT LE
TRANSFERT, LA MANIPULATION ET L'UTILISATION SANS
DANGER D'ORGANISMES VIVANTS MODIFIÉS

Kampala, Ouganda, 5-9 novembre 2012

ORDRE DU JOUR DE L'ATELIER

1. Ouverture de l'atelier.
2. Introduction à l'atelier :
 - a) Objectifs et résultats attendus de l'atelier;
 - b) Organisation des travaux.
3. Introduction au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques et au programme de travail sur la sensibilisation, l'éducation et la participation du public concernant le transfert, la manipulation et l'utilisation sans danger des organismes vivants modifiés (OVM).
4. Cadres juridiques nationaux et internationaux de sensibilisation, d'éducation et de participation du public.
5. Sensibilisation et éducation du public concernant le transfert, la manipulation et l'utilisation sans danger d'organismes vivants modifiés.
6. Accès par le public à l'information concernant le transfert, la manipulation et l'utilisation sans danger d'organismes vivants modifiés.
7. Participation du public au transfert, à la manipulation et à l'utilisation des organismes vivants modifiés.
8. Vers l'avenir : Encourager la coopération régionale et internationale à la sensibilisation, l'éducation et la participation du public concernant le transfert, la manipulation et l'utilisation sans danger des organismes vivants modifiés.
9. Évaluation de l'atelier.
10. Clôture de l'atelier.

/...